

MANIFESTE
POUR UNE

NOUVELLE
CULTURE
POLITIQUE

**UNE INITIATIVE DE SYLVAIN PAGÉ,
DÉPUTÉ DE LABELLE**

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	4
Introduction.....	5
Les trois grands enjeux	5
Propositions.....	7
Référendums d’initiative populaire	8
Révocation de député (« Recall »).....	8
Assemblées de comté.....	8
Comité permanent des réformes démocratiques (CPRD).....	8
Éducation civique	9
Élections à date fixe.....	9
Réforme du mode de scrutin.....	9
Financement des partis politiques	10
Changer la dynamique de confrontation.....	10
Réduire la ligne de parti.....	11
Réforme de la période de questions.....	11
Période de questions citoyennes.....	11
Rôle du président de l’Assemblée nationale.....	12
Élection du président et des vice-présidents	12
Limiter le nombre de ministres.....	12
Partager le conseil des ministres.....	12
Bâillon et filibuster	12
Les caméras au Salon bleu	13
Vers une plus grande décentralisation	13
Démission des députés.....	13
Relations entre partis et propos partisans.....	13
Conclusion.....	14

REMERCIEMENTS

Je remercie les acteurs et penseurs politiques qui ont tous généreusement accepté de nous rencontrer. Chapeau bas à Louise Beaudoin, Claude Béland, Stéphane Bergeron, Claire Bolduc, Gérard Deltell, Bernard Généreux, Raymond Gravel, Marie Grégoire, Amir Khadir, Lisette Lapointe, Christine Normandin, Pierre Paradis, Benoît Pelletier, Daniel Turp et aux autres que nous ne pouvons nommer.

Un merci particulier aux six présidents de l'Assemblée nationale qui ont bien voulu mettre leur grande expérience au service de notre réflexion, soit Michel Bissonnet, Jacques Chagnon, Jean-Pierre Charbonneau, François Gendron, Louise Harel et Yvon Vallières.

Il est important de spécifier que les gens qui ont été consultés ne sont pas nécessairement en accord avec les propositions de ce manifeste.

Finalement, je tiens à remercier les Québécois qui continuent d'espérer une politique plus belle et plus noble et plus particulièrement les citoyens de la circonscription de Labelle avec qui je partage la « politique autrement » depuis 2001.

Sylvain Pagé

INTRODUCTION

«Les outils principaux des vrais démocrates sont la liberté d'expression et d'information. Ces deux libertés ne ressortent pas de dogmes ou d'idées reçues. Elles impliquent la projection de toutes les idées, vieilles et nouvelles, qui ont toutes droit à leur place sur le marché des idées.»¹

-René Lévesque

La culture politique actuelle en est une de partisanerie et de confrontation. Elle alimente un climat malsain qui mène les citoyens à perdre confiance en ses élus. Si la population n'a plus confiance en ses représentants, pourra-t-elle vraiment façonner la société telle qu'elle la désire? Plus le lien de confiance entre le citoyen et le système politique s'estompe, plus les risques de dérapages sont grands. La perte de vitalité de notre démocratie ne peut avoir que des impacts négatifs sur le Québec.

Nous devons dénoncer la situation actuelle et proposer des solutions concrètes qui augmenteront la confiance entre la population et notre système politique. Certaines de nos propositions paraîtront saugrenues à première vue, mais chacune d'entre elles mérite qu'on y réfléchisse sérieusement. De toute façon, l'état de notre démocratie nous impose de débattre de toutes les solutions possibles. Bien que de nombreuses expériences démocratiques à l'international nous aient inspirés, nous ne limitons pas nos propositions à ces exemples. L'innovation est nécessaire pour créer une démocratie qui ressemble aux Québécois.

Ce manifeste s'oppose à la culture de confrontation et vise à inspirer tous ceux qui ont à cœur la santé de notre démocratie. Une nouvelle culture politique ne sera possible que par l'adoption d'une nouvelle attitude chez les députés et des réformes pour une démocratie plus forte. L'honnêteté, la transparence, la participation citoyenne et la bonne volonté en sont les clés. C'est en gardant ces valeurs à l'esprit que nous pourrions réaliser une société meilleure.

¹ René Lévesque. Assemblée nationale du Québec, 20 décembre 1979, rapporté dans René Lévesque, *«Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de me dire à la prochaine fois... »*... et autres paroles qui ont marqué le Québec.

CONSTAT

Les partis politiques doivent faire leur *mea culpa* et reconnaître que tous ont leurs torts. Une trop grande partie de la population ne croit plus les « belles paroles » des politiciens.

Outre les promesses non tenues, les épisodes concernant la demande d'une enquête publique dans le milieu de la construction et l'entente entre la ville de Québec et Quebecor sont des exemples récents qui ont grandement contribué à accentuer le cynisme. Il est donc évident que l'on ne peut blâmer une seule personne ou une seule organisation pour l'état actuel de notre démocratie.

Il faut reconnaître que les causes sont multiples. La période de question est un excellent exemple. De tous les côtés, on cherche à entacher la réputation de l'adversaire. Au lieu d'opposer aux rivaux des arguments de fond, on leur présente parfois des demi-vérités toutes calculées. Ainsi, les oppositions peuvent poser au gouvernement des questions d'intérêt public, mais trop souvent, la question n'a pas seulement comme premier objectif d'obtenir une réponse constructive. Du côté gouvernemental, les lignes quotidiennes soigneusement préparées par les hautes instances du parti sur les enjeux de l'actualité permettent aux ministres de régulièrement trouver une manière de contourner la question. À la période de questions, la culture de la mauvaise foi est équitablement partagée et cela, depuis trop longtemps.

La liberté d'expression du député est une autre cause de l'actuelle situation politique. Est-il souhaitable qu'un parti politique ait autant d'influence sur le représentant du peuple? Bien sûr, l'affiliation partisane du député a un énorme impact sur le vote populaire, mais si nous souhaitons revaloriser le lien entre le député et les Québécois, il doit nécessairement être plus libre de ses choix et de ses opinions.

Les partis politiques ne permettent pas qu'un député exprime une opinion divergente de son parti, sauf lors de rarissimes exceptions. Il peut toujours faire valoir ses points de vue lors de son caucus, un lieu d'échanges certes, mais au pouvoir d'influence limité. L'expression d'une opinion différente à l'extérieur de son caucus est perçue comme une voix dissidente et celui qui ose s'exprimer librement devra vivre avec les conséquences de son geste. Sans l'appui de son parti et particulièrement de ses dirigeants, un député ne peut espérer acquérir de plus grandes responsabilités et voit son influence diminuer au sein de son caucus.

LES TROIS GRANDS ENJEUX

« Apprenons que la démocratie se perfectionne, se vivifie de nos efforts personnels à tous, qu'elle exige de tous des connaissances et de la bonne volonté ».

-Jean-Charles Bonenfant

Les lois, les normes et les règlements ne peuvent rien changer s'ils ne sont pas intégrés à l'ensemble de la culture, avec ses mœurs et ses comportements. Une nouvelle culture politique passe par trois grands enjeux : une **plus grande implication des citoyens**, un **renforcement du rôle du député** (par la réduction du pouvoir des chefs de parti) et la **promotion d'une culture de collaboration**.

Premièrement, les citoyens doivent obtenir un réel pouvoir sur la gouvernance; l'élection du gouvernement aux quatre ans ne suffit plus. La société québécoise a beaucoup évolué. Le contexte social dans lequel les Québécois vivent n'est plus basé sur une relation d'autorité avec l'État. Ils ne veulent pas rester inactifs lorsque leurs décideurs mettent sur pieds des projets dont les choix et les conséquences sont douteux. Ils veulent aussi proposer de projets qui font rêver leur communauté.

Deuxièmement, la confiance entre le citoyen et l'élu ne peut se renforcer que si ce dernier peut jouir de sa liberté d'action et de pensée. Anciennement, le député avait davantage d'indépendance face à son chef de parti. On a trop souvent l'impression que le député ressemble davantage à un pion qu'à un véritable législateur. Pour corriger ce constat, le pouvoir des chefs de parti doit être réduit afin de permettre au député d'agir librement selon les intérêts de ses concitoyens et de ses convictions.

Troisièmement, notre culture politique de confrontation doit céder sa place à une collaboration entre les partis. L'indignation perpétuelle est trop souvent improductive. L'ère de l'opposition systématique qui ne fait que s'opposer doit se terminer. L'ère du gouvernement sourd et aveugle à la population doit l'être tout autant.

PROPOSITIONS

Constater le triste état de notre démocratie et énoncer des valeurs ne peuvent suffire à imposer une nouvelle culture politique. Une vingtaine de propositions sont donc avancées dans ce chapitre. Chacune de ces propositions est, à notre humble avis, une piste pour un changement important dans la manière de faire la politique. Elles ne sont pas toutes nécessaires pour mener au changement voulu; chacune d'entre elles étant plutôt une brique parmi celles que nous devons assembler afin de construire une démocratie plus vraie, plus belle et plus noble.

Le lecteur doit garder en tête qu'aucune proposition n'est immuable. Lorsque nous nous avançons sur les détails d'ordre d'une proposition (application, fonctionnement, implantation, etc.), le lecteur doit savoir que nous sommes ouverts à toute modification qui respecte l'objectif global d'améliorer notre démocratie.

Référendums d'initiative populaire

Il est temps que les citoyens puissent influencer davantage l'agenda politique. Lorsque d'importants mouvements travaillent d'arrache-pied pour imposer une politique et que l'enjeu intéresse fortement un grand nombre de citoyens, nous devons pouvoir débattre de cet enjeu et l'adresser au gouvernement, peut-être même le lui imposer.

Les référendums d'initiative populaire doivent être bien balisés et n'être déclenchés que par un appui significatif. Par cela, nous voulons empêcher qu'une minorité peu représentative de la société québécoise soit apte à imposer son agenda politique. Le débat doit donc être important pour une grande partie des citoyens et toucher le Québec dans son entier pour qu'un référendum d'initiative populaire national soit mis en marche.

Révocation de député (« Recall »)

Il est évident que si la révocation d'un député peut être effectuée à partir de sa position sur un seul enjeu, les dérapages seront au rendez-vous. Il faut s'assurer qu'elle ne brime pas le courage politique et le leadership des députés. La révocation doit donc être possible seulement si le député fait preuve d'un important manquement à ses devoirs ou dans certaines conditions particulières.

Celles-ci pourraient comprendre le verdict de culpabilité de tout crime ou fraude en lien avec son travail politique, l'absence répétée et injustifiée du député à l'Assemblée nationale et son adhésion à un parti autre que celui qu'il représentait lors de sa dernière élection.

Assemblées de comté

Ces assemblées de comté seraient obligatoires afin d'assurer un lien entre le député et ses concitoyens. Elles auraient lieu deux fois par année, soit une par session parlementaire. Les citoyens pourraient en tout temps connaître les détails (endroit, date, ordre du jour, etc.) par le site de l'Assemblée.

Comité permanent des réformes démocratiques (CPRD)

Nous proposons la création du Comité permanent des réformes démocratiques (CPRD) qui recevrait les différentes propositions de modifications, ferait ses propres consultations et proposerait librement les changements jugés nécessaires afin d'améliorer la situation générale de notre démocratie. Ce comité serait composé autant d'élus que de non-élus et ne devrait en aucun temps pouvoir être assujéti aux partis politiques. Ses propositions seraient présentées directement à l'Assemblée nationale et un vote libre des députés trancherait ultimement la question.

Ce comité devrait travailler conjointement avec les personnes nommées par l'Assemblée nationale (DGE, Commissaire à l'éthique, Commissaire au lobbyisme et autres) afin de proposer ses réformes. Entre autres, il devrait :

- Déterminer les conditions pour enclencher une procédure de révocation ou de référendum d'initiative populaire.
- Déterminer les conditions permettant la révocation d'un député, en collaboration avec le Commissaire à l'éthique.
- Déterminer la date des élections fixes, en collaboration avec le DGE.

Éducation civique

Le citoyen, en étant impliqué davantage au sein de notre vie démocratique, devrait augmenter ses connaissances des partis politiques, du processus électoral et du parlementarisme. Il faut donc favoriser la compréhension de notre démocratie dans toutes les tranches d'âge de notre population.

Élections à date fixe

En ce domaine, le Québec est particulièrement en retard. La plupart des autres provinces canadiennes ainsi que le gouvernement fédéral ont déjà adopté des lois allant en ce sens. Bien que nous croyions nécessaire de revisiter notre mode scrutin et qu'il puisse être modifié durant les prochaines années, cela ne change rien à l'importance des élections à date fixe.

Réforme du mode de scrutin

Il est nécessaire d'entendre cette volonté de changement, comme celle de l'élection du premier ministre au suffrage universelle. Il faut prendre le temps d'apprécier les différentes propositions, de conclure une fois pour toutes ce grand débat et que la décision finale revienne aux Québécois. Nous proposons la démarche suivante en y attachant une obligation de résultat :

- L'annonce de la création de nouveaux « États généraux » sur notre mode de scrutin avec un échéancier précis;
- Mise sur pied d'un comité directeur sur la réforme des institutions démocratiques composé majoritairement de non-élus;
- Promesse d'un référendum national sur la question proposée par le comité directeur des « États généraux »;
- Adoption de la date du référendum, des règles et procédures dès le lancement des « États généraux »;
- Engagement de tous les partis politiques à respecter tant la démarche que la volonté exprimée par la population lors de ce référendum à la majorité simple.

Sans promesse de référendum, tout nouvel effort pour réformer notre mode scrutin est voué à l'échec.

Financement des partis politiques

Avec la toute dernière révision de la loi, le financement maximal qu'un citoyen peut donner à une formation politique est passé de 3000\$ à 1000\$. Diminuer ce montant à 1000\$, ne permet de fermer la porte que partiellement. Le financement public nous apparaît être la solution. Il mettrait fin à l'impression que certaines personnes ou entreprises financent certains partis et leurs candidats afin d'obtenir des faveurs en retour. Il mettrait fin également à la sollicitation à laquelle certains députés se soumettent et qui parfois peut les placer dans une position délicate. D'ailleurs, il devrait tout simplement être interdit à un député ou à un candidat de solliciter des sommes d'argent, outre que par l'adhésion au parti.

Changer la dynamique de confrontation

La culture de confrontation qui domine la politique québécoise est bien représentée dans la dynamique de l'Assemblée nationale. Nous devons changer cela.

Sièges

Actuellement, les députés des mêmes partis sont assis dans le même bloc de sièges. Nous proposons que les députés soient assis par ordre alphabétique de leur circonscription, sauf pour les chefs de partis, les leaders et les whips qui auraient des places désignées. De plus, nous proposons que la disposition actuelle des sièges soit changée en faveur d'une forme se rapprochant de celle de l'hémicycle.

Cette proposition vise à la fois à diminuer les invectives entre les députés et à favoriser un climat de collaboration. Présentement, il est trop facile pour un député de conspuer ses « amis d'en face » lorsqu'il est entouré de députés du même parti. De plus, la disposition actuelle des sièges renforce l'idée que le député doit voter comme son parti et que le parti doit voter en bloc.

Changer le nom des « oppositions »

Nous proposons que le nom « opposition officielle » soit remplacé par « Deuxième parti » et ainsi de suite pour le troisième parti et les autres. Afin que l'affiliation des députés aux tiers partis soit reconnue à l'Assemblée nationale, nous proposons qu'ils soient dorénavant appelés par le rang de leur parti (troisième parti, quatrième parti, etc.) et qu'ils ne portent plus le titre de député indépendant et cela, peu importe le nombre de députés de leur formation.

RÉDUIRE LA LIGNE DE PARTI

Présentement, le parlementaire vote comme son parti le lui indique dans la grande majorité des cas, sauf exception où le vote libre est permis, ce qui n'arrive à peu près jamais. Le temps est venu d'inverser le système : que le vote libre devienne la norme et que le vote imposé par la ligne de parti soit l'exception. Seulement deux conditions permettraient à un parti d'imposer sa position à ses députés : les votes sur les budgets et les motions de censure, qui dans les deux cas, peuvent mener à la chute du gouvernement.

Cette nouvelle liberté aurait pour effet de responsabiliser davantage les députés lorsqu'ils auraient à expliquer leurs choix auprès de leurs électeurs (notamment lors des soirées publiques obligatoires), de diminuer considérablement le pouvoir des chefs et d'éliminer ces éventuelles crises dont se délectent les médias.

LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Si chaque vote tenu à l'Assemblée nationale était électronique, le résultat des votes pourrait être diffusé en direct sur le web et la télévision. De plus, il serait possible d'offrir les résultats des votes de chacun des députés sur le site web de l'Assemblée. Avec les éventuels votes libres, les citoyens voudront connaître davantage la position de leur député.

Réforme de la période de questions

Comme on le fait déjà à la Chambre des communes, les appels aux règlements doivent être retardés après la période de questions. Bien qu'ils soient parfois justifiés, les constants appels aux règlements, effectués par les leaders au Salon bleu, se transforment souvent en des échanges superflus qui n'ont d'équivalents dans aucun autre parlement de type britannique. Seuls les appels aux privilèges parlementaires doivent continuer d'être acceptés pendant la période de questions.

De plus, toute forme de manifestation, comme les applaudissements, souvent nourris et inutiles, doivent cesser.

Période de questions citoyennes

Grâce aux nouvelles technologies, il serait simple d'organiser une période de questions citoyennes à la fin de chaque période de questions. Une quinzaine de minutes pourraient être réservées pour trois questions. Tous les citoyens pourraient demander l'autorisation de poser une question et celles-ci seraient déterminées au hasard. Les questions devraient être connues d'avance, de manière à limiter le nombre d'interventions similaires. Le citoyen poserait ses questions principale et complémentaires en personne ou par vidéoconférence en respectant l'éthique de la chambre, au risque de perdre son droit de parole.

Rôle du président de l'Assemblée nationale

Dans l'optique où les appels aux règlements sont toujours permis pendant la période de questions (mécanisme que nous souhaitons reporter), le président se doit d'intervenir plus rapidement lorsqu'un appel au règlement risque d'être soulevé. Cela devrait minimiser les interventions et les foires d'empoigne entre les leaders.

Élection du président et des vice-présidents

L'élection du président est effectuée par vote secret pour garantir la liberté d'expression et la confiance de tous les députés. Il est donc regrettable qu'un candidat obtienne l'appui public de sa formation politique, car cela tend à biaiser le processus du vote. Les règlements nécessitent donc certains ajustements en ce sens.

Tout comme le président, les vice-présidents devraient être élus également par vote secret. À l'exemple du parlement fédéral, tous les députés sont automatiquement candidats au poste de président et ils devront retirer leur nom si la nomination ne les intéresse pas.

Limiter le nombre de ministres

Il faut imposer un nombre maximal de ministres au sein du gouvernement québécois afin qu'il n'y ait plus d'abus de nominations partisans ainsi qu'un nombre minimal, afin de régulariser ces importantes fonctions. Nous estimons qu'entre 21 à 24 postes ministériels seraient amplement suffisants. Ce nombre ne doit pas inclure seulement les ministres, mais aussi les ministres délégués, les ministres d'État, les secrétaires d'État et toute autre appellation ministérielle.

Partager le conseil des ministres

Advenant l'échec de la démarche référendaire pour un nouveau mode de scrutin, il faudrait réfléchir sérieusement aux méthodes possibles de séparation des pouvoirs exécutif et législatif. Nous proposerions alors qu'un certain nombre de postes ministériels (par exemple, six à huit ministères) soit réservé aux partis de l'opposition et que tous les ministres soient élus par l'ensemble des parlementaires et cela, à partir des propositions des chefs de parti. La formule que nous proposons contribuerait à changer notre culture politique et diminuerait considérablement le pouvoir des chefs.

Bâillon et filibuster

Il serait possible de réduire l'utilisation du bâillon et du filibuster en mettant sur pied un Comité des présidents (CDP). Ce comité devrait être composé du président et des vice-présidents de l'Assemblée nationale, des présidents des commissions parlementaires et des leaders de tous les partis politiques. On y négocierait d'avance le nombre d'heures dédiées à l'étude de chaque projet de loi, ce qui augmenterait la productivité du travail en commission parlementaire. Ainsi, les partis d'oppositions n'auraient plus à faire du filibuster pour marquer leur opposition et il deviendrait quasiment inacceptable que le gouvernement impose un bâillon.

Les caméras au Salon bleu

Si un député agit de façon disgracieuse, il devrait l'assumer et être prêt à ce que tous les Québécois voient son comportement. Sans faire la chasse aux images déplaisantes, il faudrait donc laisser les caméras avoir des plans plus larges, pour ainsi saisir les attitudes des parlementaires. Cela calmerait les ardeurs de certains députés.

Vers une plus grande décentralisation

Nous proposons donc de lancer « les États généraux » sur la gouvernance locale et régionale qui devrait culminer par l'adoption d'une loi-cadre. Toutes les formations politiques devraient s'engager formellement à donner suite aux recommandations des « États généraux ».

Démission des députés

La démission d'un député de son parti peut soulever des questions éthiques importantes. Nous devons garder à l'esprit que chaque situation menant à une démission est singulière et qu'il est très difficile pour cela de juger la décision d'un député démissionnaire.

Nous sommes d'avis qu'un député qui ne souhaite pas attendre les prochaines élections pour rejoindre un autre parti doit s'exposer au risque de la révocation pour s'assurer de l'appui de la population. De plus, un député qui souhaite quitter avant d'avoir complété la moitié de son mandat, devrait être privé de ses indemnités de départ.

En dernier lieu, nous considérons qu'un député ayant quitté son poste, que ce soit par démission ou défaite électorale, ne devrait pas avoir accès une seconde fois à son allocation de transition s'il redevient député.

Relations entre partis et propos partisans

La partisanerie, en politique, est malheureusement omniprésente. Il est pourtant noble de mentionner les bons coups des autres partis et toute la classe politique y gagnerait en crédibilité. Le temps n'est-il pas venu de se concentrer sur les solutions au lieu de chercher constamment à trouver la faille permettant de ridiculiser l'adversaire?

CONCLUSION

« Nous avons besoin de redécouvrir que le but de la politique est la recherche de la beauté. La beauté de faire le bien. La beauté de faire ce qui est juste. La beauté de faire qui est vrai. La beauté de la pudeur et du respect. La beauté de reconnaître la particularité de chaque être humain. »

-Niki Vendola, politicien italien

Que les élus se le tiennent pour dit, de vagues promesses de réformes lointaines ne suffiront pas pour changer notre culture politique. Si les efforts nécessaires ne sont pas faits par la classe politique, il est évident que la méfiance, le désintérêt et la grogne envers nos institutions et les décideurs ne pourront que s'accroître.

Bien que les députés aient un rôle primordial à jouer dans l'avènement d'une nouvelle culture politique, elle demeure la responsabilité de tous. Les citoyens et les médias ont aussi leurs propres remises en question à faire sur leur rôle et leur impact sur la politique québécoise.

Changer notre culture politique ne doit pas devenir une bataille pour l'obtention de votes. Il est évident que dans la situation actuelle, il faudra réunir les forces de tous ceux qui espèrent l'avènement de la « politique autrement ». Les citoyens doivent exercer une pression sur tous les leaders politiques pour qu'ils adoptent des propositions allant en ce sens.

Pour que ce changement soit possible, les citoyens doivent se mobiliser en sa faveur. Ils ne doivent pas s'attendre à ce que leurs élus modifient de façon importante les conditions qui favorisent leur maintien au pouvoir! Les citoyens doivent se faire entendre sur cet enjeu par tous les moyens : écrire à leur député, signer des pétitions, participer à des rencontres publiques, diffuser les idées sur Internet, etc. Tous ces moyens sont bons pour forcer les décideurs à adopter les réformes demandées.

Québécois, mobilisez-vous! Il est temps de redonner une raison de croire en la politique, qu'elle peut changer les choses, qu'elle peut être noble et surtout, qu'elle peut faire rêver.


Seuls l'enthousiasme, la confiance et l'espoir permettront aux Québécois de se prendre en main. N'oublions pas tout ce que nous avons été capables de construire par le passé pour bâtir notre société. Nous sommes toujours capables de faire encore mieux.

Il reste plusieurs injustices à combattre et de nombreux projets à rêver. La politique doit être le point de rencontre de toutes les volontés de réformes nationales, d'où l'importance cruciale de rebâtir la confiance citoyenne. Pour cela, nous devons adopter une nouvelle culture politique.

« La politique n'est pas l'art du possible. C'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. »²

-Pierre Bourgault

² Pierre Bourgault, « Pierre Bourgault, doux-amer ». Éditions Stanké, 1992.



Le cynisme politique se répand de plus en plus chez les Québécois. Pendant ce temps, une grande majorité des élus semble ignorer l'étendue du problème et continue d'exercer la politique de la vieille manière : une politique de confrontation et de publicité négative.

Pour rétablir la confiance des citoyens et pour réaliser de projets de société porteurs d'avenir, une nouvelle culture politique est nécessaire.

Suite à la consultation d'une vingtaine d'acteurs de la scène politique dont six anciens présidents de l'Assemblée nationale, ce manifeste pose les bases d'une réflexion apaisante sur notre système et nos pratiques politiques. Le vote libre des députés, des éléments de démocratie citoyenne, la réforme du mode de scrutin et la promotion d'une politique de collaboration y sont proposés. Il ne reste qu'aux Québécois ayant la démocratie à cœur de débattre de ces propositions et de les porter au cœur de notre culture politique.

**NOUVELLE
CULTURE
POLITIQUE**
- ORG

Sylvain Pagé est le député de Labelle à l'Assemblée nationale du Québec depuis 2001.

Pierre Lessard-Blais, co-auteur du manifeste, a rencontré Sylvain Pagé en 2009 et collabore fréquemment avec lui.